



Procédure pour une licence - mineur

(saison 2022 – 2023)

NOUVELLE PROCEDURE, SIMPLIFIEE, TRES ACCESSIBLE DEPUIS UN TELEPHONE PORTABLE

- 1. Suite à la connexion au *site internet du club* : www.cadillac-handball.org, j'ai lu la *charte du licencié* et le *règlement intérieur*.
- 2. Je complète soigneusement le *formulaire de renseignements en ligne* du club : je reçois rapidement et par l'intermédiaire du club un lien de la FFHandball (mail de noreply@gesthand.net).
- 3. Je consulte le *questionnaire de santé* sur le site du club. **SI JE DOIS REPENDRE « OUI » AU MOINS UNE FOIS**, j'imprime le *certificat médical* et je le fais compléter par mon médecin sinon je compléterai le questionnaire en ligne : le certificat médical n'est pas obligatoire, y compris pour une première licence.
- 4. Je réunis les documents suivants, scannés ou photographiés proprement sur mon ordinateur ou mon téléphone : le *certificat médical* s'il y a lieu ainsi qu'une *pièce d'identité* (carte d'identité, passeport ou livret de famille) et une *photo d'identité*. Dans le cas d'un renouvellement, si ces deux dernières ont été mises en ligne depuis moins de 3 ans, elles seront toujours en ligne : il est donc tout à fait possible que je n'aie aucun document à préparer.

Une fois les documents nécessaires réunis, je me connecte avec le lien envoyé par noreply@gesthand.net, je vérifie les informations déjà présentes sur mon profil, j'apporte les modifications nécessaires puis je me laisse guider : en moins de 5 minutes la licence peut être finalisée ; les différentes signatures se font électroniquement. Attention, une licence commencée doit aller à son terme sinon les informations seront perdues.

Tous les documents mis en ligne seront prioritairement au format JPEG (et/ou PDF) et dans le sens de la lecture.

- 5. Je remets au *club* (membre de bureau ou encadrant) le *règlement* de ma licence et une *enveloppe timbrée* (1 par famille) à mes nom et adresse et c'est tout.

Le règlement de la cotisation peut se faire en chèque(s) à l'ordre de « UAC Handball », espèces ou bons ANCV.

Nouveauté : possibilité de régler en ligne avec HelloAsso ! Si vous choisissez cette option, un mail vous sera envoyé pour payer.

Reconduction par le gouvernement du Pass'Sport (bénéficiaire de l'ARS, de l'AEEH ou l'AAH) d'un montant de 50€.

Bons offerts par certaines communes sur justificatif de domicile : merci de vous renseigner auprès de la mairie de votre commune.

☞ Joueurs nés après 2011 : 75 €
☞ Joueurs nés entre 2006 et 2010 : 90 €
☞ Joueurs + de 16 ans : 115 €

Réduction sur l'ensemble des licences à partir de 2 licenciés de la même famille (même adresse)

2 licenciés : réduction de 10 % - 3 licenciés : réduction de 15 % - 4 licenciés : réduction de 20 %

Toute demande de facture doit être adressée à 6033122@ffhandball.net en rappelant nom, prénom et adresse du licencié

Pour les réfractaires à la dématérialisation, il vous est possible d'imprimer, de remplir puis de numériser tous les documents.

En cas de difficultés, le club mettra en place des temps de permanence.

Une licence validée par le club est une licence finalisée, correctement renseignée ET payée !

La licence est ensuite qualifiée par la FFHB (compter entre quelques heures à quelques mois) ; le licencié la reçoit par mail.